

A

(N° 211.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Alexandre-Jean-Baptiste Baudouin.

MESSIEURS,

Par pétition du 15 août 1840, le sieur Alexandre-Jean-Baptiste Baudouin, sergent-major au 3^e régiment de chasseurs à pied, à Liège, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Flessingue (Zélande), le 26 janvier 1810. Dès l'année suivante son père, allemand d'origine, et sa mère, qui était belge de naissance, vinrent se fixer à Bruxelles. Depuis lors le pétitionnaire ne quitta plus la Belgique; le 12 février 1831, il s'enrôla comme volontaire dans l'armée; il en fait encore partie aujourd'hui. Sa conduite, au témoignage de ses chefs, a toujours été bonne et toujours il a fait exactement son service.

Élevé en Belgique, où il est entré quelques mois après sa naissance, le pétitionnaire ne connaît plus, et n'a jamais connu d'autre patrie. Il aurait pu recouvrer la qualité de belge en remplissant une simple formalité que dans son ignorance de la loi il a négligé de remplir. Il demande aujourd'hui à réparer cette omission.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
F. DU BUS, AÏE.